



# Conseil économique et social

Distr. générale  
11 décembre 2024  
Français  
Original : anglais

---

## Forum des Nations Unies sur les forêts

### Vingtième session

New York, 5-9 mai 2025

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

## Ordre du jour provisoire et annotations

### Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :
  - a) Contribution des membres du Forum à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :
    - i) Rapport sur les résultats des initiatives parrainées par les pays ;
    - ii) Nouvelles annonces de contributions nationales volontaires ;
    - iii) État actualisé de la situation concernant les contributions nationales volontaires et leur suivi au regard des priorités thématiques ;
  - b) Renforcement de la coopération avec les partenaires et contribution de ceux-ci en vue de la concrétisation des priorités thématiques :
    - i) Contribution du Partenariat de collaboration sur les forêts, de ses organisations membres et du système des Nations Unies à la concrétisation des priorités thématiques ; progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail du Partenariat ;
    - ii) Contribution des organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux à la concrétisation des priorités thématiques ;
    - iii) Contribution des grands groupes et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et les milieux philanthropiques, à la concrétisation des priorités thématiques ; progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail des grands groupes ;



- c) Liens entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2025 et en 2026, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'Accord de Paris, la Convention sur la diversité biologique et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal adopté à la quinzième Conférence des Parties à la Convention ainsi que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, y compris le Programme de définition de cibles de neutralité en matière de dégradation des terres, et d'autres évolutions concernant les forêts au niveau international ;
  - d) Application de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), y compris en ce qui concerne les activités relatives à la Journée internationale des forêts de 2025 ;
  - e) Moyens de mise en œuvre, y compris en ce qui concerne les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier ;
  - f) Suivi, évaluation et rapports : rapports nationaux facultatifs ; renforcement des capacités en matière d'établissement de rapports ; ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux ; prochain rapport sur les objectifs mondiaux relatifs aux forêts (Global Forest Goals Report).
4. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des conclusions de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts.
  5. Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts.
  6. Nouvelles questions.
  7. Dates et lieu de la vingt et unième session du Forum.
  8. Ordre du jour provisoire de la vingt et unième session du Forum.
  9. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa vingtième session.

## **Annotations**

### **1. Élection du Bureau**

L'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social prévoit qu'au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, le Forum des Nations Unies sur les forêts élit parmi les représentant(e)s de ses membres un(e) président(e) et d'autres membres du Bureau selon les besoins (voir [E/5975/Rev.1](#)). Conformément à la résolution 2000/35 du Conseil portant création du Forum, le Bureau du Forum est composé d'un(e) président(e) et de quatre vice-président(e)s, dont l'un(e) servira aussi de rapporteur(euse), élu(e)s selon le principe de la répartition géographique équitable.

À la 1<sup>re</sup> séance de sa vingtième session, le 10 mai 2024, le Forum a élu İsmail Belen (Türkiye) Président, et Abderrahim Houmy (Maroc), Javad Momeni (République islamique d'Iran), Andrés Napuri Pita (Pérou) et Maria Sokolenko (Fédération de Russie), Vice-Présidents de ses vingtième et vingt et unième sessions.

## 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

L'article 7 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social prévoit qu'au début de chaque session, le Forum arrête l'ordre du jour et décide de l'organisation des travaux de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire.

### *Documentation*

Ordre du jour provisoire et annotations ([E/CN.18/2025/1](#))

## 3. Discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

### a) Contribution des membres du Forum à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

#### i) Rapport sur les résultats des initiatives parrainées par les pays

#### ii) Nouvelles annonces de contributions nationales volontaires

#### iii) État actualisé de la situation concernant les contributions nationales volontaires et leur suivi au regard des priorités thématiques

Conformément aux indications données dans le programme de travail quadriennal du Forum des Nations Unies sur les forêts pour la période 2025-2028 (annexe de la résolution [2024/15](#) du Conseil économique et social), le Forum tiendra, à sa vingtième session, des discussions techniques sur ses priorités thématiques à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030). Dans la même résolution, le Conseil a décidé que les priorités thématiques des vingtième et vingt et unième sessions, qui se tiendront en 2025 et en 2026, seraient les objectifs mondiaux relatifs aux forêts n<sup>os</sup> 1, 3 et 5. Le Conseil a également décidé qu'à l'issue de la vingtième session, la présidence établirait un résumé succinct assorti éventuellement de propositions que le Forum examinerait, le cas échéant, durant la session de 2026 consacrée aux questions de politique.

Comme indiqué à l'annexe de la résolution [12/1](#) du Forum (voir [E/2017/42](#)), les initiatives des pays ont pour objectif de soutenir le travail du Forum. Au terme de l'initiative, les organisateurs présentent un rapport à la session suivante du Forum. Si une initiative est organisée pendant la période intersessions, à savoir après la dix-neuvième session et avant la vingtième session, les résultats de celle-ci seront présentés au titre de l'alinéa i) du point 3 a) de l'ordre du jour.

Conformément à la section III du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) (résolution [71/285](#) de l'Assemblée générale), les États Membres peuvent déterminer, à titre volontaire, le montant de la contribution qu'ils ont l'intention de verser pour atteindre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts, compte tenu de leur situation nationale, de leurs politiques, de leurs priorités, de leurs capacités, de leur niveau de développement et de l'état de leurs forêts ([E/2017/10-E/CN.18/SS/2017/2](#), par. 30). Au titre des alinéas ii) et iii) du point 3 a), le Forum examinera les informations sur la contribution des membres du Forum à l'appui des priorités thématiques, notamment les nouvelles annonces et la situation concernant les contributions nationales volontaires.

La note du Secrétariat contient une mise à jour des activités et informations pertinentes depuis la dix-neuvième session du Forum au titre du point 3 a) et de ses alinéas i), ii), et iii).

*Documentation*

Note du Secrétariat sur les discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et sur les activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2025-2026 ([E/CN.18/2025/2](#))

3. **Discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)**
- b) **Renforcement de la coopération avec les partenaires et contribution de ceux-ci en vue de la concrétisation des priorités thématiques**
- i) **Contribution du Partenariat de collaboration sur les forêts, de ses organisations membres et du système des Nations Unies à la concrétisation des priorités thématiques ; progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail du Partenariat**

Le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) sert de cadre de référence pour les travaux menés par les organismes des Nations Unies et par les partenaires intéressés dans le domaine des forêts, le but étant d'en renforcer la cohérence et d'améliorer la collaboration et les synergies entre ces différents acteurs, afin qu'ils se conforment à la vision et à la mission qui y sont définies. La section I.C de la résolution [2024/15](#) du Conseil économique et social contient des dispositions relatives au Partenariat de collaboration sur les forêts. Le Forum examinera les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces dispositions au titre de l'alinéa i) du point 3 b) de l'ordre du jour. Il examinera également la contribution du Partenariat de collaboration sur les forêts et de ses organisations membres à la réalisation des priorités thématiques des vingtième et vingt et unième sessions du Forum et les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail du Partenariat.

- ii) **Contribution des organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux à la concrétisation des priorités thématiques**
- iii) **Contribution des grands groupes et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et les milieux philanthropiques, à la concrétisation des priorités thématiques ; progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail des grands groupes**

Au titre des alinéas ii) et iii) du point 3 b) de l'ordre du jour, le Forum examinera, à sa vingtième session, les progrès réalisés dans la mise en œuvre des dispositions pertinentes des sections I.I et I.J de la résolution [2024/15](#) du Conseil économique et social concernant la participation des partenaires régionaux et sous-régionaux ainsi que des grands groupes et d'autres parties prenantes. Il examinera également les résultats des activités intersessions pertinentes menées par le Secrétariat et ces partenaires depuis la dix-neuvième session du Forum, y compris la contribution de ceux-ci à la réalisation des priorités thématiques fixées pour la période 2025-2026.

La note du Secrétariat contient des informations concernant les alinéas i), ii) et iii) du point 3 b) de l'ordre du jour.

*Documentation*

Note du Secrétariat sur le renforcement de la coopération avec les partenaires en vue de la réalisation des priorités thématiques et sur la contribution de ceux-ci ([E/CN.18/2025/3](#))

- c) Liens entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2025 et en 2026, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques<sup>1</sup>, l'Accord de Paris<sup>2</sup>, la Convention sur la diversité biologique<sup>3</sup> et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal adopté à la quinzième Conférence des Parties à la Convention ainsi que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique<sup>4</sup>, y compris le Programme de définition de cibles de neutralité en matière de dégradation des terres, et d'autres évolutions concernant les forêts au niveau international**

Au titre du point 3 c), le Forum étudiera les liens entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2025 et 2026. Il examinera également les conclusions des conférences des Parties aux trois Conventions de Rio, ainsi que tous autres faits nouveaux concernant les forêts au niveau international survenus depuis sa dix-neuvième session. Le résumé établi par la présidence concernant les débats du Forum sur ce point de l'ordre du jour sera transmis, à titre de contribution de la vingtième session du Forum, à la session de 2025 du forum politique de haut niveau pour le développement durable.

- d) Application de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), y compris en ce qui concerne les activités relatives à la Journée internationale des forêts de 2025**

Au titre du point 3 d), le Forum examinera l'application de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), y compris la mise en œuvre des dispositions énoncées à la section I.H de la résolution 2024/15 du Conseil économique et social, ainsi que les activités concernant la Journée internationale des forêts de 2025. L'édition de 2025 de la Journée internationale des forêts aura pour thème « Forêts et aliments ».

La note du Secrétariat contient une mise à jour des activités et informations pertinentes depuis la dix-neuvième session du Forum au titre des points 3 c) et 3 d).

#### *Documentation*

Note du Secrétariat sur les discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et sur les activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2025-2026 (E/CN.18/2025/2)

- e) Moyens de mise en œuvre, y compris en ce qui concerne les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier**

A la section I.D de sa résolution 2024/15, le Conseil économique et social a prié le secrétariat du Forum de continuer de tenir à jour et de gérer la plateforme Web d'information du Réseau mondial de facilitation du financement forestier et d'aider les pays à mieux utiliser les ressources financières de toutes provenances et à accéder à ces ressources. Il l'a également prié de rendre compte en détail et par écrit, pour l'information du Forum à chacune de ses sessions, des questions concernant le rôle,

<sup>1</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1771, n° 30822.

<sup>2</sup> Conclu au titre de la CCNUCC et paru sous la cote FCCC/CP/2015/10/Add.1, décision 1/CP.21.

<sup>3</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1760, n° 30619.

<sup>4</sup> Ibid., vol. 1954, n° 33480.

les fonctions et le financement du bureau du Réseau mondial de facilitation du financement forestier qu'il était proposé de créer à Beijing.

La note du Secrétariat relative à ce point de l'ordre du jour contient des informations sur les principales évolutions mondiales concernant les moyens de mise en œuvre, ainsi qu'un récapitulatif des activités entreprises par le Réseau depuis la dix-neuvième session. Elle comprend également un rapport sur l'état d'application des dispositions énoncées à la Section I.D de la résolution 2024/15, notamment des renseignements sur les ressources disponibles pour le fonctionnement du Réseau, ainsi que des informations actualisées sur le projet d'ouverture d'un bureau à Beijing.

#### *Documentation*

Note du Secrétariat sur les moyens de mise en œuvre, y compris les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier (E/CN.18/2025/4)

#### **f) Suivi, évaluation et rapports : rapports nationaux facultatifs ; renforcement des capacités en matière d'établissement de rapports ; ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux ; prochain rapport sur les objectifs mondiaux relatifs aux forêts (Global Forest Goals Report)**

A la section I.F de sa résolution 2024/15, le Conseil économique et social a approuvé le calendrier des rapports qui seraient présentés au Forum durant la période 2024-2026, créé le groupe consultatif sur l'établissement des rapports destinés au Forum, et décidé que les travaux du groupe prendraient fin en 2026. A la même section, le Conseil a pris note de la version modifiée du modèle de rapport national, chargé le secrétariat du Forum d'arrêter le modèle sous sa forme définitive, en étroite concertation avec le groupe consultatif sur l'établissement des rapports destinés au Forum, et encouragé les membres du Forum à présenter leurs rapports nationaux volontaires en utilisant ce modèle. Le secrétariat du Forum a également été prié de mener, au moyen des ressources existantes, des activités de renforcement des capacités visant à faciliter l'échange d'informations au sujet du suivi et de l'évaluation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et de l'établissement des rapports y afférents, en prêtant assistance à l'établissement des rapports nationaux.

La note du Secrétariat relative à ce point de l'ordre du jour contient des informations concernant les principales activités menées dans le cadre du cycle d'établissement des rapports qui seront présentés au Forum durant la période 2024-2026, y compris des mises à jour sur les travaux du groupe consultatif, la mise en place de l'outil d'établissement des rapports en ligne et les activités de renforcement des capacités.

#### *Documentation*

Note du Secrétariat sur le suivi, l'évaluation et les rapports ; rapports nationaux facultatifs ; renforcement des capacités en matière d'établissement de rapports ; ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux ; prochain rapport sur les objectifs mondiaux relatifs aux forêts (Global Forest Goals Report) (E/CN.18/2025/5)

#### **4. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des conclusions de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts**

Conformément à la résolution 2015/33 du Conseil économique et social, le Forum a procédé, à sa dix-neuvième session, à un examen à mi-parcours de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts par rapport à ses objectifs. À l'issue de l'examen, le Conseil a adopté la résolution 2024/15 sur les conclusions de la dix-neuvième session du Forum, y compris en ce qui concerne l'examen à mi-parcours de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts dans la réalisation de ses

objectifs. Étant donné que ce point de l'ordre du jour comporte des éléments communs à plusieurs points de l'ordre du jour de la vingtième session du Forum, les informations relatives au point 4, à savoir aux progrès réalisés dans l'application de la résolution 2024/15 du Conseil économique et social, sont présentées dans différentes notes du Secrétariat pour cette session, en fonction des thèmes desdites notes. Le document d'information sur la charge de travail, les besoins et les manques du secrétariat du Forum, devant être présenté en vertu du paragraphe 2 a) de la résolution 2024/15 du Conseil, sera examiné par le Forum à sa vingtième session, au titre de ce point de l'ordre du jour.

#### **5. Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts**

Conformément au programme de travail du Forum pour sa vingtième session, le secrétariat du Forum doit rendre compte du fonctionnement du fonds d'affectation spéciale à cette session. On trouvera dans la note du Secrétariat relative à ce point de l'ordre du jour des informations sur le fonctionnement du fonds d'affectation spéciale en 2024. Les débats sur ce point de l'ordre du jour sont également l'occasion pour les membres intéressés du Forum d'annoncer des promesses de dons et de contributions au fonds d'affectation spéciale.

##### *Documentation*

Note du Secrétariat sur le fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts ([E/CN.18/2025/6](#))

#### **6. Nouvelles questions**

Conformément au programme de travail quadriennal du Forum pour la période 2025-2028 (annexe de la résolution 2024/15 du Conseil économique et social), l'ordre du jour provisoire de la vingtième session comporte un point sur les nouvelles questions, au titre duquel le Forum examinera les nouveaux problèmes et enjeux d'importance mondiale qui se rapportent aux forêts et à la gestion forestière durable, ou qui ont des répercussions sur elles. Pour la vingtième session du Forum, il est recommandé que les forêts des zones arides soient examinées au titre du point 6 de l'ordre du jour (« Nouvelles questions »).

##### *Documentation*

Note du Secrétariat sur les discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et sur les activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2025-2026 ([E/CN.18/2025/2](#))

#### **7. Dates et lieu de la vingt et unième session du Forum**

Le Forum fera part au Conseil économique et social de ses recommandations concernant les dates et le lieu de la vingt et unième session.

#### **8. Ordre du jour provisoire de la vingt et unième session du Forum**

Le Forum présentera l'ordre du jour provisoire de la vingt et unième session, qu'il recommandera au Conseil économique et social d'adopter.

#### **9. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa vingtième session**

Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, le Forum présentera au Conseil un rapport sur les travaux de sa session.